

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire à remplir

***26065576*****Déposé / Reçu le****13 MAI 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0403 123 090**Nom **MOSE C**(en entier) : **ANEBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Oscar Van Goidtsnoven 27 - 1180 Uccle****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal de décision de l'administrateur du 7 mai 2026

Le siège de la société est transféré à 1180 Bruxelles, Rue Egide Van Ophem 40 A .
La décision prend effet en date du 1^{er} juin 2026.

Les comparants donnent mandat avec faculté de subdélégation à la société anonyme PME-CONSEILS .
(RPM Bruxelles 0431.475.103), représentée par Monsieur Christophe SOMERS, administrateur délégué,
établie à 1180 Bruxelles, rue Egide Van Ophem 40A, afin de faire toutes les démarches administratives
nécessaires pour signer, déposer et enregistrer la présente en vue de sa publication aux annexes du
Moniteur Belge et quant à l'inscription, la modification, l'extension, la radiation, l'immatriculation de la
société auprès de toutes administrations publiques ou privées, en ce compris, entre autres, la Banque
Carrefour des Entreprises.

Pour PME-Conseils SA, mandataire
-Christophe SOMERS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge